

BoondManager, une gestion des notes de frais 100% digitale et simplifiée

Success Story

Activité :

ERP

Cas d'usage :

Notes de frais et justificatifs

Challenge :

Dématérialiser les notes de frais avec une valeur probante

Solution :

Certification électronique

Bénéfices :

- ✓ Gain de temps et de productivité
- ✓ Suivi des dépenses efficace
- ✓ Plus grande sécurité

Boond Manager

À propos de BoondManager

BoondManager est un ERP métier dédié aux sociétés de conseil & d'ingénierie (ESN, SSII, sociétés de conseil, etc.). BoondManager compte aujourd'hui plus de 700 clients et 30 000 utilisateurs.



Le Challenge

Dématérialiser les notes de frais avec une valeur probante

Jusqu'à peu obligatoire, la conservation des justificatifs de notes de frais en format papier comporte de **nombreux inconvénients** :

- ✓ Risque d'erreurs de saisie et de perte de justificatifs
- ✓ Processus de remboursement lent
- ✓ Suivi des dépenses professionnelles peu efficace et chronophage

Cette gestion pouvait être source de **tension entre salarié et direction**, mais aussi de **perte de temps** importante pour les services comptables qui devaient gérer manuellement ces tâches à faible valeur ajoutée.

BoondManager recherchait donc une solution permettant à ses utilisateurs

de **dématérialiser et d'archiver en toute sécurité les justificatifs de note de frais**, pour leur en simplifier la gestion.

À savoir

Depuis le 1^{er} juillet 2019, **il n'est plus nécessaire pour les entreprises de conserver leurs justificatifs de notes de frais en version papier**. Il est désormais possible de les numériser et ainsi de dématérialiser le processus de gestion des notes de frais.

Les législations en vigueur :

- ✓ Administration fiscale - arrêté du 22 mars 2017
- ✓ URSSAF - arrêté du 23 mai 2019

Ces derniers fixent les critères à respecter, ils concernent les conditions de dématérialisation, la manière d'archiver les justificatifs, mais aussi la garantie d'intégrité du document numérisé.

La Solution

BoondManager a intégré depuis 2020 à son ERP **la solution de certification électronique** de Signaturit pour dématérialiser les notes de frais et les justificatifs de ses clients.

La solution de Signaturit assure **la valeur probante des justificatifs** indexés sur les notes de frais, avec un **horodatage qualifié** et un **archivage numérique** sur une durée de 10 ans. Signaturit est reconnu comme prestataire de services d'horodatage électronique qualifié.



1.

Le collaborateur numérise ses justificatifs de notes de frais.

2.

Il saisit sa note de frais sur la plateforme, joint ses justificatifs et valide le processus.

3.

Un fichier PDF certifié est généré, comprenant les justificatifs et une attestation de certification.

4.

Le fichier est consultable et téléchargeable directement sur la plateforme, depuis la note de frais.

Les Bénéfices

Plus de
30 000
utilisateurs



Quelques secondes pour certifier une note de frais

Une plus grande sécurité

La sécurité et l'intégrité des justificatifs est garantie. Les risques d'erreurs humaines et de fraudes sont réduits et les risques liés au stockage physique éliminés.

Un gain de temps et une meilleure productivité

Numériser permet d'automatiser les tâches répétitives et fastidieuses, et donc de réduire la durée du traitement des notes de frais. Cela permet de libérer un temps précieux aux équipes comptables.

Un suivi des dépenses professionnelles simplifié et efficace

Les données étant numérisées, les entreprises peuvent plus simplement les consulter et les analyser, et ainsi prévoir les dépenses et avoir un meilleur contrôle de leur budget.



Anthony L.

“Nous sommes ravis de pouvoir offrir à nos clients la valeur probante des notes de frais, une évolution très attendue qui va leur faire gagner un temps précieux.”

Anthony Lambert
Cofondateur de BoondManager



BoondManager permet de gérer, au sein d'un seul et même outil en mode SaaS :

- ✓ Le recrutement et le suivi des collaborateurs
- ✓ La prospection et le suivi des clients
- ✓ La gestion de projets/affaires
- ✓ La gestion des temps, frais et demandes d'absences
- ✓ La facturation clients et fournisseurs
- ✓ Des tableaux de bord de l'activité commerciale, RH et administrative

Signaturit
Sign anywhere, anytime

Signaturit est un prestataire de services de confiance qualifiés (QTSP) qui offre des solutions Legaltech innovantes de signature électronique, de lettre recommandé électronique et d'identification électronique.

Signaturit permet de dématérialiser et de rationaliser tous les processus de signature de documents et de contrats, de manière légale et sécurisée.

Ces solutions respectent les dispositions du Règlement de l'Union européenne N° 910/2014, dit eIDAS, ainsi que les dispositions des lois des États-Unis E-SIGN et UETA Acts.

© Copyright 2021 Signaturit Solutions, S.L. Tous droits réservés.

Plus d'informations :

france@signaturit.com

(FR) +33 1 73 04 69 66

www.signaturit.com

Linked in



Ce projet a reçu un financement de la part du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne, en vertu de l'accord de subvention N° 778550.